

Note du comité éditorial

Nathalie Lewis, Nicolas Devaux, Marco Alberio et Yann Fournis

Volume 44, numéro 2, 2021

Innovations et territoires face aux inégalités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1083324ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1083324ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Regional Science Association / Association canadienne des sciences régionales

ISSN

0705-4580 (imprimé)

1925-2218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lewis, N., Devaux, N., Alberio, M. & Fournis, Y. (2021). Note du comité éditorial. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 44(2), 3-4. <https://doi.org/10.7202/1083324ar>

NOTE DU COMITÉ ÉDITORIAL

Nathalie Lewis, Nicolas Devaux, Marco Alberio & Yann Fournis

Nathalie Lewis

Professeure
Département sociétés, territoires et développement
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Canada
nathalie_lewis@uqar.ca

Nicolas Devaux

Professeur
Département sociétés, territoires et développement
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Canada
nicolas_devaux@uqar.ca

Marco Alberio

Professeur
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en innovation
sociale et développement des territoires
Département sociétés, territoires et développement
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Canada
marco_alberio@uqar.ca

Yann Fournis

Professeur
Département sociétés, territoires et développement
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Canada
yann_fournis@uqar.ca

Depuis des décennies, à l'instar des travaux sur le développement inégal, les travaux en sciences régionale et territoriale s'emploient à comprendre les effets des disparités observées sur des espaces nationaux, comme entre les espaces régionaux mondiaux. Plusieurs théories explicatives et descriptives furent proposées, plusieurs outils réglementaires et territoriaux également. Force est de constater que ces écarts et disparités magistralement mis de l'avant jadis par Samir Amin et Immanuel Wallerstein, loin de disparaître, se perpétuent.

Dans un idéal étatique démocratique (quel que soit le régime politique), les territoires constitutifs de l'ensemble se dotent d'outils et d'instruments leur permettant d'évoluer vers un développement commun optimal. L'action publique vise ainsi un traitement équitable des territoires et des populations sur des espaces où les ressources sont néanmoins inégalement distribuées, et les enjeux différenciés. Or ces différences et spécificités territoriales sont masquées dans des dispositifs normés et uniformes qui échouent souvent à répondre aux besoins de certaines communautés, voire accentuent les difficultés auxquelles celles-ci, souvent en marge des territoires « qui gagnent », sont confrontées.

Issus d'un colloque organisé à l'Université du Québec à Rimouski en 2019, les articles composant cette édition de la *Revue canadienne des sciences régionales* ainsi que la prochaine illustrent ces réalités tout en nous proposant une lecture actuelle plus fine tant en milieux urbains (Genard & Neuwels; Lachapelle) qu'en milieux ruraux ou éloignés des grands centres urbains (Melin; Simard; Romdhani; Joncoux & Handfield), au Québec et en Europe (France et Belgique).

Les contributions soulignent qu'au sein des États même les plus interventionnistes, les faiblesses tant économiques que politiques poussent ceux-ci à mettre en œuvre des politiques sociales « actives » (Vrancken) qui « retombent » à des échelles plus singulières et locales. Si ces stratégies prétendent résoudre certaines problématiques, elles doivent également être analysées sur le moyen-long terme afin qu'en soient exposés les éventuels effets pervers. Pensons à certains effets délétères tels que la perte de savoirs ou la fragilisation des espaces naturels induits par la promotion de sentiers de randonnées (Melin), à l'individualisation et la précarisation des parcours sociaux résultant de la mise en place de systèmes locaux de

protection sociale (Andreotti & Mingione, 2015, cités par Vrancken), ou encore aux stratégies organisationnelles visant les services aux personnes âgées ancrés dans les milieux ruraux (Simard).

À ce titre, les échelles d'action revêtent toute leur importance. De l'État providence à l'État accompagnateur (Klein, 2015), les stratégies développées reposent de plus en plus sur la responsabilité des individus habitant les territoires. C'est alors le sens, la force et surtout la fragilité des collectifs – dans les domaines environnemental, social, économique – qui retiennent l'attention dans les articles présentés. Échapper à un mode de gouvernement centralisé pour accompagner les territoires dans leurs singularités appelle des ressources. Les jeux d'acteurs, la gouvernance restent au cœur des redéploiements : encore faut-il dépasser la simple incantation.

Les textes de ce dossier présentés à travers deux éditions de la RCSR soulignent effectivement l'importance de la mobilisation des populations locales et leur intégration dans les dispositifs mis de l'avant, tout en pointant l'absence d'intégration dès l'amont du processus (Lachapelle; Genard & Neuwels) ou la difficulté de mobiliser des populations vulnérabilisées (Joncoux & Handfield). Difficulté dans la concertation ou dissidence dans les échanges, ceux-ci sont centraux, souligne Romdhani pour qui, même sur des enjeux non consensuels, à travers les conflits d'usages, la reconnaissance des valeurs divergentes ne peut qu'aider à redéfinir l'intérêt général. Mettre en lumière les différences et les inégalités permet peut-être de commencer à les aborder.

Ces dissonances entre action publique et pluralité des enjeux ont des effets réels, que ce soit sur les individus, les familles, les communautés ou les territoires socationnels. Face à ces dissonances, les contributions rassemblées ici revisitent différentes réponses ou solutions : la territorialisation des politiques sociales (Vrancken); l'appropriation du territoire par les habitants ou les usagers (Melin; Lachapelle); l'intégration d'un référentiel environnemental dans les politiques d'aménagement (Genard & Neuwels); le développement d'une économie circulaire (Torre); des stratégies pour contrer la perte de services (Simard); ou encore l'utilisation des laboratoires vivants comme outils de développement (Joncoux & Handfield).

Au quotidien, ces ajustements et aménagements peuvent-ils permettre de réduire les inégalités vécues à différentes échelles ? Au-delà de la métaphore, les territoires peuvent-ils être « innovants » ?

Il est tentant, dans une période de reconfiguration des institutions, de mettre de l'avant l'innovation sociale comme une réponse originale et hybride aux inégalités, qui se donnerait pour but, explicitement ou implicitement, d'améliorer ou d'inverser les trajectoires de développement des communautés. Alors que les démarches de mobilisation « par le bas » sont plébiscitées, l'innovation sociale permet-elle véritablement aux communautés de satisfaire des besoins que ni l'État, ni le marché n'arrivent à combler ?

Plusieurs contributions de ces deux numéros abordent cette question de l'innovation sociale, en s'attachant dans certains cas à en montrer les origines et l'intérêt (scientifique, social, politique). L'article d'André Torre discute ainsi des possibilités d'un développement territorial durable en introduisant l'économie circulaire, alors que Marc D. Lachapelle s'interroge sur un projet collectif et solidaire (le cas du *Bâtiment 7*) comme moyen de contrer les défaillances – entre autres étatiques – et la montée des inégalités. S'il paraît utopique de penser l'autonomisation complète des communautés face au marché et à l'État, les cas présentés montrent la mise en place de configurations locales différenciées. La lecture de ces textes invite à repenser l'économie territoriale afin d'élargir, voire d'institutionnaliser la notion d'innovation sociale. Notion aux contours flous (Messu), celle-ci permet peut-être justement, comme nous y invite le texte de Nina Aubry, de repenser les échelles, les dispositifs et les acteurs.

Pour d'autres, l'innovation sociale peine encore à faire ses preuves. Comme l'expose Didier Vrancken dans le domaine des politiques sociales, les effets latents de certaines innovations n'ont pas encore donné lieu à une réelle reformulation des enjeux et des politiques, amenant alors une fragilisation et la déresponsabilisation de certains acteurs. Dans d'autres cas, les tensions internes à la communauté (autour de valeurs et de projets, par exemple) ne permettent pas un renouveau institutionnel territorial partagé par la collectivité, comme l'exposent sous différents angles les contributions de Marc D. Lachapelle, d'Ali Romdhani et de Nina Aubry. S'agit-il d'incomplétude des projets et des innovations, ou de méthodes de pilotage inadaptées, comme le proposent Steve Joncoux & Mario Handfield ?

Les contributions présentées mettent la table autour de cette territorialisation de l'innovation en offrant des pistes de réflexion où l'incertitude reste présente. Plus que jamais, ces contributions font sortir de l'ombre le jeu de vases entre les échelles territoriales. Ce territoire est mis à plat par Michel Messu qui nous invite à ne pas en naturaliser la notion en lui accolant une quelconque agentivité. Le territoire – les articles le soulignent – est toutefois davantage que le réceptacle passif et interchangeable des politiques publiques, des projets socioéconomiques ou des initiatives exogènes qui transforment leur nature (écologique, paysagère, symbolique, culturelle, politique). Il permet, si on l'inscrit dans les travaux portés par la recherche autour des sciences du territoire (Massicotte, 2008; Fournis, Fortin & Lewis, 2011; Lacour, Proulx, Vermot-Desroches *et al.*, 2012), une lecture forte des transformations contemporaines.

Celles-ci ne sont pas exemptes de rapports de forces où les jeux d'actrices et d'acteurs se reflètent dans la gouvernance, comprise dans son idéal collaboratif (Torre; Joncoux & Handfield) ou dans la dynamique des conflits (Romdhani). Ces tensions ne peuvent faire l'impasse sur les inégalités produites (Messu) qui, si elles sont repérables à l'échelle territoriale, restent bien une construction politique et sociale à révéler. Objet classique, les inégalités sont abordées de manière différenciée en fonction des disciplines, et le pari de ce dossier est de croiser les regards autour de ces notions protéiformes et polysémiques à souhait entre lesquelles se tisse la vie en société.

Ainsi le territoire et son développement – économique, social, politique – forment la trame des questions soulevées dans le cadre de ces deux numéros de la *Revue canadienne des sciences régionales*. Plus encore, c'est la jonction entre l'environnement et les communautés, foyer de tensions qui modifie les uns et les autres de manière inégale, qui veut nourrir les réflexions.

BIBLIOGRAPHIE

Fournis, Y., M.-J. Fortin & N. Lewis (2011). Des sciences du territoire au Québec ? Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'est du Québec (GRIDEQ). CIST2011 – *Fonder les sciences du territoire*, Collège international des sciences du territoire (CIST), novembre 2011. Paris : France, 156-160. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01353356/document>.

Klein, J.-L. (1995). De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social : le cas du développement régional au Québec. *Lien social et Politiques* 33 : 133-141. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/005133ar>.

Lacour, C., M.-U. Proulx, B. Vermot-Desroches et al. (2012). La science régionale au Québec, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2012/4.

Massicotte, G. (2008). Les sciences du territoire au Québec : brève histoire de la construction d'un savoir, in G. Massicotte (dir.), *Sciences des territoires. Perspectives Québécoises*. Québec : Presses de l'Université du Québec.